

2ème CONSEIL D'ECOLE PUYGOUZON 2015/2016

Mardi 15 mars 2016

PRESENTS :

Enseignants :

Mme Biens Hélène	M.Farenc Pierre	M.Bruyère Alexandre (Directeur)
M. Delarue Camille	M.Larroque Maxime	
Mme Rul Christelle	M.Ibres Sylvain	
Mme Rabaud Chantal	Mme Baillet Sandrine	
M. Poulalion Baptiste	Mme Farret Géraldine	

Parents élus :

Mme Mathurin Marie	M. Bertrand Alexandre	Mme De Los Reyes Emmanuelle
Mme Rayssiguier Marjorie	Mme Baron Cécile	Mme Lavigne Brigitte
M. Massip Fabien	Mme Houéry Madhia	Mme Baines Virginie
Mme Lacroix Pradayrol Julie	M. Saint Genez Renaud	

Mairie :

Mme Malaquin Hélène	Mme Nouvel Nathalie	
---------------------	---------------------	--

Autres présents:

Mme Jolly Martine aide administrative	Mme Camus Julie Intervenante anglais cycle 3	Mme Rosalie Virgine ATSEM
Mme Mansuelle Patricia ATSEM		

EXCUSES :

M. Bousquet Jean DDEN	Mme Triglia Karine enseignante	Mme Thomas Florence enseignante (présence sur le conseil de son autre école)
Mme Massip Sandrine Présidente association parents	Mme Lemaoult Patricia Intervenante anglais cycle 2	Mme Combet Michèle Intervenante musique

Début de séance : 18H15

Les parents délégués ont fait passer un trombinoscope et leurs coordonnées pour être sollicités directement sur certains sujets de l'école voire pour intervenir lors du conseil d'école...

Retour sur la prise en compte de ce rôle par les autres parents.

A noter : La boîte mail du représentant des parents ne fonctionne pas depuis quelques semaines, il n'y a donc pas eu de réponse.

I) Point depuis la rentrée 2016 :

Mme Rames Lætitia a repris son poste à $\frac{3}{4}$ temps dans sa classe de GS/CP ; elle est remplacée un mercredi sur deux et le vendredi par Mme Audrey De Carvalho. Merci à M. Aussenac pour son remplacement et son engagement dans les différents projets de classe ou d'école.

M. Baptiste Poulalion est responsable de la classe de CE2/CM1 lors de la décharge de direction de M. Bruyère depuis le 7 mars. M. Delarue Camille est également dans cette classe sur ce temps là, pour assurer quelques séances pédagogiques dans certains domaines. Notre hiérarchie a mis ce système en place, suite à différentes observations. M. Bruyère a donné un mot explicatif et a reçu les parents de la classe à ce sujet.

Depuis le 4 janvier, Mme Camus Julie (intervenante anglais cycle 3) travaille également le jeudi après-midi, ce qui nous permet d'assurer un temps complet d'apprentissage avec les CM1/CM2.

Point sur l'organisation du jeudi et vendredi pour les classes de Mme Rul et M.Ibres : en effet, ces deux classes sont restées sur l'organisation mise en place lorsqu'il y avait piscine. Une classe fait donc occitan tout le jeudi et l'autre, tout le vendredi. Nous n'avons pas eu de réaction de parents.

Cette organisation a été présentée à la conseillère pédagogique occitan qui a validé cette demande, puisque la parité horaire est maintenue.

Point sur les APC (Accompagnement Pédagogique Complémentaire) : comme convenu, la troisième période a été axée sur un projet d'école (vivre ensemble au cycle 1 ; droits des enfants en cycle 2 ; égalité garçons/filles en cycle 3) ; les CE1 ont travaillé en informatique car ils avaient terminé le travail autour des droits de l'enfant.

Des élèves de CE2 qui avaient des besoins spécifiques en français, ont également pu profiter de séances d'APC avec une enseignante de la maternelle Mme Thomas Florence.

A présent, nouvelle action du projet d'école : le rallye mathématiques. Avec les CE1 et les CE2 pour la 4ème période et les CP pour la 5ème période.

A noter : des élèves de CP qui ont des difficultés avec la combinatoire, auront également quelques séances d'APC avec Mme Rames.

Pôle ressource et projets pour aider les élèves :

Depuis la rentrée : 6 équipes éducatives, 5 demandes d'aides au pôle ressources, 5 PPRE + 3 à faire, 2 PAP, 3 PPS ainsi que 3 PAI.

Rappel (non redit en conseil d'école car présenté lors du 1er conseil) :

Le **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) concerne les élèves atteints de maladie chronique, d'allergie et d'intolérance alimentaire. Il leur permet de suivre une scolarité normale. Chaque élève titulaire d'un PAI peut ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire, assurer sa sécurité et pallier les inconvénients liés à son état de santé.

Le **PPS** (Projet Personnel de Scolarité) concerne tous les enfants dont la situation répond à la définition du handicap telle qu'elle est posée dans l'article 2 de la loi de 2005 : «toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives, psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant» et pour lesquels la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) s'est prononcée sur la situation de handicap.

Pour notre école, le maître référent est M. Lacombe rattaché au collège Bellevue et désigné par l'Inspecteur d'Académie sous l'autorité duquel il est placé. A noter : le maître référent contacte la famille de l'enfant concerné qui doit accepter une aide adaptée chez son enfant pour que la mise en place d'un PPS et donc d'une scolarisation plus appropriée soit possible. Le maître référent accompagne l'élève sur l'ensemble de son parcours de formation.

Il intervient dans tous les types d'établissements quel que soit le mode de scolarisation. Il assure la permanence des relations avec l'élève, ses parents ou son représentant légal.

Le **PAP** (Plan d'Accompagnement Personnalisé) permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations pédagogiques.

Le **PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative) concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement.

II) Projets :

Projet HIP HOP en CM présenté par M. Bruyère. Tous les mercredis matins du 16 mars au 15 juin, les élèves de CM des 4 classes se mélangeront pour former 4 nouveaux groupes et passer sur 4 ateliers : atelier hip hop en danse ou graf + atelier sciences + atelier histoire de l'art et informatique + atelier géographie). A noter : 1 groupe fait 3 ateliers sur le même mercredi / Sur les 12 mercredis, ils feront donc 9 séances. Les CP/CE1/CE2 seront également associés à ce projet par un travail d'écriture en classe et un travail autour du RAP avec Mme Combet. A noter : une intervenante de l'AJDR viendra également 3H avec Mme Combet pour apporter son aide et ses compétences concernant le RAP.

Merci à la mairie d'avoir accepté de prendre en charge 1 400 € par une subvention exceptionnelle.

Ce projet revient à 3 100 € : l'association des parents d'élèves et notre association USEP prendront en charge le reste soit 1 700 €.

Carnaval maternelle sur le thème des couleurs avec le monstre vert comme M. Carnaval (réalisé sur le temps ALAE). Le défilé prévu le 18/02 a été annulé à cause de la météo et a été reporté au jeudi 10 mars (défilé pour aller à la maison de retraite et présenter quelques chants. L'équipe pédagogique souhaite soutenir ce lien inter-générationnel par des actions avant le carnaval et après le carnaval (petits groupes autour de lectures ou de chants occitan ; voyage lecture...)

Projet "clou à clou" pour les classes de Mmes Triglia et Baillet

Le projet se fait avec le collège Jean Jaurès : choix de 3 œuvres sur 8 proposées (reçues à partir de janvier). L'œuvre circule auprès des élèves ; travail avec internet où les élèves pourront faire des articles...

Exposition en mai/juin au « Moulin Albigeois ».

Projet départemental occitan

M. Larroque veut faire découvrir la radio avec Radio Albiges. Il y aura 3 ateliers : découverte musicale sur le RAP, enregistrement, régie. Un travail autour du conte sera également mémorisé et enregistré.

M. Farenc organisera le 14 juin une rencontre occitane à l'école Rochegude

Spectacles FOL :

Tous les enseignants sont satisfaits de ces spectacles.

Ecole et cinéma : en novembre « Le cirque » et en février « Pierre et le loup ». Le 27 mai nous irons voir E.T.

Projet du 100ème jour d'école : classe de Mme Rabaud au départ mais le projet s'est également étendu sur des résolutions mathématiques avec les classes de Mme Rames et de M. Larroque. Présentation par Mme Rabaud (un diapo photos sera mis sur le site mairie).

Commissions Ecole Collège

Rappel : il y a 4 commissions pour mettre en place les projets : langue, culture, EPS, sciences.

La présentation de la 6ème à Bellevue par Mme Merle (principale) a eu lieu le jeudi 14 janvier ; le 30 janvier c'était les portes ouvertes.

Se pose par contre le problème des transports pour les écoles éloignées car elles doivent les financer à chaque fois. Il n'est donc pas possible d'aller régulièrement au collège, pour profiter d'une séance d'enseignement...

Dans le cadre de ces liaisons dans les moments importants d'un enfant, depuis la troisième période, nous avons **un accueil des enfants de la crèche** qui seront scolarisés en septembre 2016.

P3 : accueil dans la classe de M FARENC de 8h55 à 9h30 pour l'accueil et le regroupement,

P4 : moment de motricité le vendredi avec Mme Biens lors de la grande motricité,

P5 : accueil dans la classe de Mme FARRET pour l'accueil et le regroupement.

Piscine : bilan du premier trimestre : les enseignants sont toujours dans l'attente des résultats aux tests faits par les maîtres-nageurs car la dernière séance n'a pu se faire à cause d'une grève et de la fermeture des bassins.

Rappel : En fin d'année : tous les CM1 et CM2 unilingues feront un stage de 2 semaines à Atlantis du 6 juin au 17 juin inclus (10 séances de prévues mais nous avons demandé à ne pas faire les 2 mercredis pour notre projet HIP HOP ce qui fera 8 séances). Les MS/GS occitan feront un stage sous la même forme mais à Taranis du 2 mai au 20 mai soit 12 séances.

Ainsi, nous pouvons faire profiter à un grand nombre d'élèves d'une séquence en natation et nous répondons à la demande institutionnelle en envoyant à la piscine tous les CE1 et CM1 qui sont prioritaires.

Rallye cycliste le 13 mai à Saliès pour les CM unilingues : prévention en partenariat avec la MAIF...

Thématique : être des cyclistes et des piétons responsables.

Spectacles de fin d'année scolaire : le jeudi 23 juin pour la maternelle (fil conducteur avec la chorale) et le mardi 28 juin pour l'élémentaire mais plutôt sous la forme d'un mini festival (fil conducteur avec le projet HIP HOP). Des précisions seront données ultérieurement aux parents.

L'apéritif municipal sera offert pour clôturer notre mini festival.

A noter : la kermesse des parents aura lieu le vendredi 24 juin suivie, à priori d'un repas comme l'an passé, dans l'école.

Projets culturels en lien avec la scène nationale : le cycle 3 est allé voir le 12 janvier «Dans ma maison de papier, j'ai des poèmes sur le feu» : très beau spectacle avec une mise en scène appropriée...En juin, nous verrons «l'homme V» que nous rattacherons à notre projet culturel HIP HOP : il s'étendra donc sur la culture urbaine.

Le conseil des enfants : le deuxième a eu lieu le 9 décembre et son compte rendu peut être lu sur le site mairie onglet école.

Projet handicap avec l'association Lions : le 12 mars a eu lieu leur lotto dont la moitié des bénéficiaires va nous être reversée pour acheter du matériel afin de développer des capacités sensorielles et motrices différentes dans des activités plus ou moins habituelles (ballons et balles sonores, sarbacanes avec supports, masques...). C'est également l'occasion de se rendre compte du mérite, voire du courage qu'ont les personnes avec un handicap face aux difficultés et tout le respect que nous devons leur accorder.

Il sera utilisé par tous les niveaux de l'école et lors de certaines rencontres USEP.

Nous n'avons pas encore eu leur bilan mais nous regrettons que les parents de l'école n'aient pas été plus présents même si nous savons qu'un samedi à 20H au mois de mars, n'est pas forcément le plus adapté.

Sorties de fin d'année :

Jardin de Martels (1 220 €) pour 3 classes de maternelle,

Château du colombier pour 4 classes (1 599 €),

Cité de l'espace pour 2 classes (1 000 €),

Les 2 classes de CM unilingues sont en attente, mais le souhait est de sortir 2 jours dont une nuit de camping. Concernant ces sorties une petite participation sera demandée aux familles mais l'essentiel sera financé par notre budget transport de la mairie, l'association des parents et notre association USEP.

A noter : des parents se sont déjà manifestés pour accompagner ces sorties, nous les remercions. Nous aurons certainement plus de demandes que de places, si tel est le cas, nous choisirons parmi les parents qui aident régulièrement l'école pour les remercier et serons obligés de pratiquer un tirage au sort pour les autres.

Des discussions sont en cours pour mettre en place une sortie pérenne avec plusieurs nuitées du type classe découverte...Le Directeur « Mais il faut nous mettre d'accord sur les modalités, la classe ou le niveau...Ce n'est pas possible pour cette année mais nous sommes nombreux à vouloir le faire, dès l'année prochaine. Nous savons que nous pouvons compter sur la mairie et l'association des parents pour le budget et les en remercions. »

Actions en lien avec le projet d'école :

Fragilité en mathématique : rallye math pendant le temps d'APC : comme nous l'avons déjà dit, il sera finalisé par une matinée rallye math sur le temps scolaire.

Principaux objectifs du Rallye-Mathématique :

Faire résoudre des problèmes "pour chercher" sur les nombres, la géométrie ou la logique.

Les élèves devront : émettre des hypothèses, faire des choix, contrôler des réponses, argumenter, communiquer leurs démarches, s'organiser et gérer le temps.

Cette année nous avons donc opté pour le cycle 2 et les CE2 (qui seront en cycle 2 l'année prochaine) en insistant sur le travail de résolution en groupe et non l'écriture d'énoncés comme l'année dernière.

Développer la pratique de langues étrangères à l'école et au collège : le support (outil) pour faire le lien entre le CM2 et la 6^o sera mis en place l'année prochaine si la commission le confirme à partir du CM1.

Parcours culturel cycle 3 :

objectif : transmettre le même parcours culturel à tous les élèves. Le cahier par classe pour l'année scolaire est maintenu mais dans une idée plus générale de parcours commun (culture, vie sportive et associative, enseignement moral et civique) en soutenant le parcours culturel grâce à la clé USB cycle 3 (à partir du CM1 pour l'année prochaine). En effet, un tableau chronologique (en lien avec l'histoire) est mis à jour au fur et à mesure du travail pour présenter une œuvre, donner ses impressions...Ce travail prolonge également le projet autour des outils communs et de l'harmonisation des pratiques.

Histoires à 2 cycles : classe de GS/CP unilingue avec la classe CM de Mme Baillet + classe de CP/CE1 unilingue avec la classe de CM de Mme Triglia.

- 1) Production écrite par le cycle 2
- 2) Enrichissement de la syntaxe et du lexique par les CM
- 3) Retour en cycle 2 pour les illustrations.

Les enseignants concernés sont enchantés et souhaitent que ce projet soit renouvelé.

Voyage lecture :

Les réseaux de lecture ont commencé fin décembre et en janvier.

Nous avons mis en place un calendrier pour le livre surprise (25/03), les votes, la représentation de ce livre le 14/06 dans la salle des fêtes (possibilités : mise en scène, danse...).

Rappel : classes qui participent à un voyage lecture :

3 classes (Mmes Triglia, Baillet et M. Bruyère) en cycle 3 = autour du pack explorelivres
1 classe cycle 3 (Mme Rul) = autour du pack lovelivres (des livres de ce pack ont disparu)
1 classe cycle 2 (M. Larroque) = autour du pack contelivres
1 classe cycle 1 (Mme Biens) = autour du pack familialivres

Ce travail se terminera par une production scénique en lien avec les arts visuels.

1er objectif : développer le plaisir de lire en créant un lien école/familles (ils peuvent emprunter des livres du réseau même si ils ne sont pas adhérents à la bibliothèque).

A noter : des élèves se sont inscrits à la médiathèque depuis le lancement du voyage lecture.

III) ENT (École Numérique de Travail)

Présentation de la convention cadre par le Directeur.

Problèmes de réseau : M. Bruyère s'est retrouvé bloqué 3 semaines (1 semaine sans connexion, 1 semaine à cause de l'ordinateur de direction, 1 semaine à cause du boîtier relais en maternelle) : ce qui est problématique pour assurer les différentes tâches de direction. Parfois la connexion ne fonctionne pas dans les classes...

Le Directeur : «Pour l'instant donc, notre réseau ne nous permet pas de travailler convenablement et d'être dans le cadre de l'école numérique car le débit est beaucoup trop lent : une lecture de vidéo sur internet ne peut se faire sans des interruptions...Il n'est donc pas possible de parler d'école numérique aujourd'hui. Les tablettes sont inutilisables...»

La fibre doit être mise en place et être effective pour la prochaine rentrée (des boîtiers WIFI avec interrupteur devraient être mis en place pour optimiser le travail en classe tout en contrôlant les ondes...). A ce moment-là, nous verrons mais nous devrions commencer l'ENT par les classes de cycle 3 pour avoir un premier regard et l'étendre aux autres classes par la suite.

Achats de nouveaux TBI ? Après l'installation normalement prévue du 4ème TBI, l'équipe préférerait avoir plusieurs vidéos-projecteurs avec des tableaux blancs pour marqueurs : ils sont beaucoup moins chers et permettent de faire l'essentiel de notre travail classe. Les enseignants changeraient de salle pour disposer d'un TBI quand c'est nécessaire (enregistrement d'un travail fait au tableau, manipulation d'étiquettes...). Ainsi toutes les classes pourraient avoir un support plus adapté que le tableau craies, assez rapidement.

A noter : les 3 TBI actuels ont été contrôlés pendant les vacances de février par la mairie ; 2 ont été nettoyés et 1 a été changé.

Nous voyons l'importance de la maintenance...

Concernant l'achat d'ordinateurs portables : suivant l'enveloppe nous continuerons les achats pour les classes.

Concernant les tablettes : nous verrons car avec le réseau actuel, nous ne pouvons pas les utiliser.

IV) Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) :

Après les 1ers exercices incendie de la première période, nous avons réalisé les exercices de confinements avant Noël et les nouveaux exercices incendie le mardi 8 mars (ils devaient se faire avant les vacances de février mais entre la météo et certaines absences, cela n'a pas été possible).

Bilans des exercices de confinements : penser à fermer les volets + problème avec les talkies-walkies (remplacés par les portables ce jour-là mais problème résolu depuis).

Bilan des exercices incendie :

Maternelle : s'assurer de la présence des élèves à la sieste (une ATSEM mettra du fluo sur le cahier d'appel) et ne donner qu'un seul point de rassemblement pour les élèves.

Elémentaire : l'intervenant doit aller avec la classe concernée quand c'est possible.

Ajout : demande d'être joignable quand la classe est en EPS ; si un enseignant ne souhaite pas utiliser son téléphone portable, il peut prendre un talkie-walkie.

V) USEP :

Bénéfices photos = 2 300 € (rappel : cette somme va sur notre compte USEP et sera totalement utilisée pour des projets et sorties).

Nouvelles rencontres sur temps scolaire qui finalisent un apprentissage ou qui mettent l'élève en situation de découverte (motricité et EPS) :

Maternelle : les jeux d'opposition ont eu lieu en janvier (à venir : mini olympiades),

Cycle 2 : course en gares et prochainement : parcours de la diversité, joueur but, jeux aquatiques, triathlon,

Cycle 3 : golf en décembre, taekwondo en février puis prochainement : course d'orientation, jeux aquatiques, triathlon et sarbatrot (biathlon en combinant des déplacements en trottinette et tirs à la sarbacane).

Rencontres sportives USEP hors temps scolaire (le sport autrement et en dehors du cadre habituel).

Depuis le 1er conseil d'école :

décembre : 17 élèves ont participé au tennis de table,

janvier : 13 élèves ont participé au handball.

Rencontres organisées en interne : la course en gares (défi d'endurance par 2) du vendredi 27 novembre organisée par la classe de M. Bruyère, s'est très bien déroulée. L'année prochaine, il nous semblerait intéressant d'y associer la mairie pour offrir un chocolat chaud en fin de course.

A noter : Une vente de tee-shirt avec le logo couleur USEP Puygouzon dans le dos est proposée. 10 € le tee-shirt (7 € pour prendre en charge l'achat des tee-shirts + l'impression et 3 € de bénéfice).

Des bons de commande ont été collés dans les cahiers de correspondance.

VI) Divers :

Le directeur demande aux familles qui doivent **inscrire** des enfants pour la prochaine rentrée de faire les démarches le plus rapidement possible auprès de la mairie et de l'école. L'année prochaine, nous le demanderons dès la rentrée pour avoir des effectifs plus précis le plus rapidement possible.

A la rentrée nous devrions avoir 20 élèves en moins car nous avons la génération des 2005 qui va passer en 6° (50 élèves) MAIS ce chiffre n'est vraiment pas garanti car nous sommes sur une commune où il y a beaucoup

de mouvements professionnels...(hier encore 3 nouveaux inscrits qui n'étaient pas prévus : 1 en PS, 1 en CP et 1 en CM1). Notre école n'a pas été ciblée par notre administration pour une fermeture de classe de par notre particularité du bilinguisme occitan mais notre école étant à la limite, il nous faudra être le plus précis possible pour nos prévisions de 2017.

A noter : 2 répartitions sont envisagées dont une qui allège les classes de la maternelle ; si tel est le cas nous pourrions peut-être faire une rentrée en janvier 2017 pour 2 ou 3 TPS de la liste d'attente (seul critère qui sera retenu : la date de naissance).

Le portail de la maternelle :

Le directeur : « Nous demandons vraiment aux familles de respecter les horaires de l'école ; nous ne pouvons pas laisser un enseignant ou une ATSEM gérer un portail jusqu'à 9H15...A partir de 9H, tous les enfants seront laissés au portail et à 9H05 il sera fermé. Si une famille est régulièrement en retard, je les convoquerai pour discuter de ce problème...».

A noter : une nouvelle surveillance du portail a été mise en place pour qu'un enseignant ou le Directeur soit au portail de 9H afin d'interpeller certains parents, si nécessaire.

Concernant un incident qui s'est produit en dehors de l'école lors d'une sortie des classes, les adultes témoins se sont signalés et la gendarmerie a été contactée. Ni les enseignants, ni le Directeur n'ont été témoins de ce qui s'est passé. Nous avons géré le problème des enfants en interne ; pour le reste, qui n'est pas de notre compétence, c'est à la gendarmerie de gérer cette situation.

Les salles 7 et 8 en élémentaire vont être refaites lors des vacances de Pâques. Tous les élèves de ces 2 classes devront donc prendre toutes leurs affaires scolaires et les enseignantes devront enlever les affichages...
Il s'agit des classes de Mmes Baillet et Triglia (CM1/CM2)

Une convention avec l'association d'escalade a été signée ce qui nous permettra d'utiliser cet espace en EPS ou en motricité. Une organisation devra alors être prévue car 15 enfants seulement peuvent être dans la salle en même temps.

Le comité d'orientation va faire des relevés de terrain...pour mettre en place une cartographie, elle nous permettra de travailler en orientation avec nos classes.

M.Bruyère a demandé à la mairie de prendre en charge ces 400 €, en dehors de l'enveloppe habituelle du budget école car ce travail peut servir à toutes les associations de la commune voire par la commune elle-même, lors de certaines manifestations.

Questions :

Mme Biens : « Pourrait on avoir un nouveau four/gazinière afin de permettre des activités pâtisseries ? »

Demande collective pour un espace plus convivial en élémentaire qui permettrait également d'exposer des productions d'élèves.

Un parent d'élève soulève le problème récurrent du portail en élémentaire qui ne ferme pas bien.

Mairie « le terrain est instable et selon la météo, il peut fermer ou non. »

Le Directeur « Il faut absolument trouver une solution car cette situation est dangereuse »

Un parent d'élève demande des précisions sur l'accès aux toilettes en maternelle pendant les récréations.

Réponse des enseignants : « Les enfants sont amenés à aller aux toilettes en sortant de la classe et en y entrant. Si un élève demande à aller aux toilettes en tout début de récréation, on lui rappelle la règle et on lui explique qu'il doit attendre sauf pour les cas urgents qui sont faciles à déceler. Pendant la récréation, des élèves s'y rendent après quelques minutes si c'est nécessaire.

Un parent d'élève rappelle que le grillage qui jointe le muret de l'élémentaire serait à sécuriser, à l'heure actuelle, il peut être blessant. Une solution rapide de remise en état serait la bienvenue. Le Directeur met également à l'avant le fait que le grillage de l'élémentaire n'est pas adapté pour une école.

Fin de séance : 20H10

émargements dans le classeur de direction

Président et Rédacteur	Secrétaire enseignant	Secrétaire Parent
Mr Alexandre Bruyère	Mr Pierre Farenc	Mme Rayssiguier Marjorie